Les Environneurs

NOS ACTIVITES SUPPORTS

AMENAGEMENT DES ESPACES NATURELS

AMENAGEMENT DES ESPACES VERTS

CONSTRUCTIONS BOIS

Parce que nous croyons à l'humain et à ses capacités d'adaptation, parce que nous pensons que le travail est un levier fort d'intégration, parce que nous avons fait le choix d'accompagner plutôt que d'assister, nous avons dépassé en 2020 nos objectifs d'insertion en atteignant 94 % de sorties dynamiques* .

*en fin de contrat nos salariés sont sortis vers un CDI, CDD, formation qualifiante, retraite (ou autres sorties positives).

Les Environneurs

IMMERSION : MODE D'EMPLOI

Depuis 26 ans nous contribuons à la valorisation et à l'aménagement des espaces naturels et espaces verts Haut-Alpins en permettant à des personnes éloignées de l'emploi de renouer avec le travail. Notre objectif est double :

- **Favoriser le RETOUR à L'EMPLOI de nos salariés par un accompagnement personnalisé et ciblé.**
- **SATISFAIRE notre CLIENTÈLE constituée de collectivités, entreprises et particuliers.**

Pour mener à bien nos actions de retour à l'emploi, nous utilisons, entre autres, le dispositif de l' I M M E R S I O N (également appelé Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel)...

LES OBJECTIFS

L'accueil en entreprise pour réaliser une immersion professionnelle ou PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) est possible dans le cadre d'un dispositif prévu par la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

L'objectif poursuivi est pour le salarié qui suit un parcours d'insertion de bénéficier d'une expérience professionnelle en vue de (suivant les cas) :

- **DÉCOUVRIR un MÉTIER ou un secteur d'activité**
- **CONFIRMER un PROJET PROFESSIONNEL**
- **ACCÉDER à terme à un EMPLOI DIRECT**

LES MODALITÉS

- ⇒ **Une convention est signée entre LES ENVIRONNEURS et la structure d'accueil.**
- ⇒ **La structure d'accueil se charge d'accompagner le stagiaire en période d'immersion en lui affectant un TUTEUR.**
- ⇒ **Le stagiaire en immersion ACCÈDE aux MÊMES AVANTAGES collectifs (restaurant entreprise, moyens de transport…..) que les salariés de la structure d'accueil.**
- ⇒ **AUCUN FRAIS pour la structure d'accueil puisque le stagiaire reste salarié de L'ASSOCIATION LES ENVIRONNEURS.**

NOS ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI…

Accompagnement PERSONNALISÉ du salarié :

- ⇒ mise en situation de travail
- ⇒ diagnostic de la situation à l'embauche
- ⇒ définition du projet professionnel
- ⇒ périodes de mise en situation en milieu professionnel
- ⇒ formation adaptée au projet professionnel

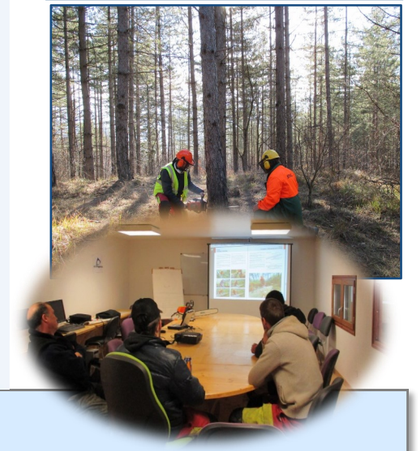

C O N T A C T S

IMMERSIONS : Eliza BLERVAQUE : eliza.blervaque@lesenvironneurs.fr

04 92 52 40 44

COMMERCIAL : Angéla NUNES : angela.nunes@lesenvironneurs.fr

3 rue de la Charmille - ZA Les Eyssagnières—05000 GAP
lesenvironneurs.fr

Ne pas jeter sur la voie publique